

Lettre de Jean Paulhan à André Rolland de Renéville, 1956-04-28

Auteur : Paulhan, Jean (1884-1968)

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Paulhan, Jean (1884-1968), Lettre de Jean Paulhan à André Rolland de Renéville, 1956-04-28, 1956-04-28.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 24/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14937>

Information sur la lettre

Date 1956-04-28

Destinataire Rolland de Renéville, André (1903-1962)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 22/08/2025



my

28.6.58

222

Samedi

nous aurons donc cet entretien des que vous le voudrez. puis je vous dire que si il m'était arrivé de nouveau à votre égard des "doutes" de cet ordre, c'est à vous aussitôt que j'en aurais fait part. ce n'est pas à nos amis communs que je les aurais donnés pour autant de certitudes.

vous me reprochez d'avoir "choisi un tel moment de votre existence pour vous mettre en accusation". mais c'est vous-même qui il faut accuser ici : il n'y a pas deux mois que vous répétiez à l'un de nos amis communs les mêmes calomnies qui cette fois,

my

222 2.

je dois l'avouer, et peut-être à cause de ce moment, m'ont été particulièrement pénibles. mais à bientôt donc. A vous
jean Paulhan.

J'y songe : avec vous j'ais pour un trait de méchanceté l'incident de l'accordéon ?

j'en ai eue embarrasé et heine tout le premier. Il m'était déjà arrivé une fois, en effet, (une fois sur quinze ou vingt) de déjeuner dans ce restaurant au bruit de l'accordéon. Et si tôt que vous m'avez eu fait part de votre répulsion pour cet instrument j'ai songé à nous diriger vers un autre restaurant. ce qui m'en a empêché, c'a été :

1. que nos places étaient prises.

2. j'ai peur qu'il y avait fort peu de chances pour que l'accordéoniste revint ce jour-là.

222 3

nrf 3. j'ai pensé enfin que si
d'aventure il revenait, il serait
facile d'obtenir qu'il se taise en
lui remettant une somme équivalente
à celle que lui aurait rapportée
sa quête.

c'est là ce qui s'est
passé. Mais je m'aperçois que je
vous prête une supposition bien
soite. Excusez-moi. A dire vrai,
toute cette histoire me confond.

ne serait-il pas
plus sage (et plus précis) que vous
m'écriviez vos griefs, au lieu de
me les dire. Mais décidez.

J P